



DECISION N° 000007 /D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 DU 24 NOV 2022  
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES  
N°07/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 DU 13 OCTOBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA  
REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON POUR  
L'AGROPOLE DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE DE LA  
VALLEE DU NTEM, ARRONDISSEMENT D'AMBAM, DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM,  
REGION DU SUD

FINANCEMENT : BIP Programme Agropoles, Exercice 2022

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°00456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 du 13 Octobre 2022 en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction d'un hall de vente de poisson pour l'agropole de production et commercialisation du poisson d'eau douce de la Vallée du Ntem, Arrondissement d'Ambam, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud

Considérant la lettre n°2022/037/L/MINEPAT/SG/UCP/CIPM/TJ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 24 novembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>: L'entreprise ETS MAZAR & FILS ci-après est déclarée attributaire du Marché susmentionné pour les montant et délai suivants :

Adjudicataire	Montant de l'offre TTC en FCFA	Délai
ETS MAZAR & FILS B.P: 13 048 Yaoundé Tel : 662 507 743 / 699 91 96 43 / 651 69 94 42	Huit millions neuf cent quatre-vingt-deux mille six cent quarante-neuf (8 982 649)	Trois (03) mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM/PAG ;
- Adjudicataire ;
- Archives/Chrono.

